

Les facilitateurs/trices Fémasif

➔ Plusieurs postures d'intervention de facilitation

Les dernières formations (décembre 2012 et janvier 2016) ont permis de mettre en exergue plusieurs types de postures d'accompagnement.

Témoignage

Apport de savoirs personnels dont l'objectif est de pouvoir motiver ou servir à l'interlocuteur

Expertise

Ecoute des protagonistes, puis apports de conseils, voire propositions de procédures ou de stratégies

Accompagnement

***Approche training**

Rechercher les potentialités de la personne ou de l'équipe et orienter les actions en mobilisant ces potentialités

***Approche mentoring**

Accompagnement de la personne ou de l'équipe dans les limites de ce qui est possible par un dialogue et un jeu d'influence en s'assurant sans cesse de la bonne réception

***Accompagnement psychodynamique**

En partant d'une demande explicite d'une personne ou d'une équipe, faire émerger la demande implicite

➔ Plusieurs types d'intervention de facilitation

Différents types d'intervention de facilitation pourront être proposés, dont notamment :

⇒ La participation à une rencontre d'information sur les MSP/PSP

Cette rencontre pourra réunir des jeunes professionnels de santé (journées étudiantes...), des professionnels non encore impliqués dans une démarche de montage et des élus ; souvent ces rencontres sont organisées à l'initiative de communes inquiètes et qui cherchent à mobiliser les professionnels en place.

Un diaporama de la Fémasif est à la disposition des facilitateurs/trices et pourra leur servir de support de présentation.

La prise de parole a été travaillée dans le cadre des formations. Un document autour de cette prise de parole est aussi disponible.

⇒ L'accompagnement des porteurs de projets, professionnels de santé

La mission consiste à aider ponctuellement des équipes en projet de regroupement.

Cette mission peut couvrir les phases de constitution d'équipe, de montage de projet (et en particulier de travail sur la demande de financement au titre du FIR sur l'étude de faisabilité), ou de sa réalisation. Elle peut prendre la forme de témoignage, de conseils ou d'expertise.

Méthodologie : échanges téléphoniques, 2 à 3 réunions au maximum. Attention de ne pas se placer dans un accompagnement sur la durée – les cabinets d'étude sont supposés jouer ce rôle en IDF.

Le facilitateur fait un rapport écrit de son intervention en préconisant éventuellement une deuxième, voire une troisième réunion.

La coordination de la Fémasif pourra, si le facilitateur / trice en exprime le besoin, proposer des éléments de communication (outils de présentation, documentations...), rechercher des réponses spécifiques (auprès de la FFMPs...) voire accompagner le facilitateur/trice sur une rencontre selon les besoins.